

M. LAMBERT: Oui, elle peut capter les émissions en provenance de Spokane; il y a aussi une autre station dans ces parages, car je me souviens que lors des élections de 1958 un grand nombre d'émissions provenaient d'un poste situé au sud de cet endroit.

M. BELL (*Carleton*): Le nouveau poste de Vancouver desservira la partie continentale de la province. Parmi les députés des circonscriptions qui longent la frontière de la Colombie-Britannique, seul, à ma connaissance, M. Hicks, représentant la vallée du Fraser, s'y était opposé; il avait été obligé, dit-il, d'utiliser le poste situé à Bellingham lors de la dernière élection, mais il avait exprimé l'avis que le poste privé de Vancouver serait peut-être en mesure de desservir sa circonscription, puisque Radio-Canada n'y parvenait pas.

M. PICKERSGILL: Il n'était pas en mesure de payer une période de temps au poste de Radio-Canada, mais ce poste pouvait desservir cette région tout autant que celui de Bellingham.

M. BELL (*Carleton*): Mais il a dit qu'il n'en était pas capable.

M. HOWARD: Ses émissions peuvent atteindre Hope dans les montagnes.

M. LAMBERT: Le poste de Vancouver ne rayonne pas plus loin que la vallée du Fraser inférieur.

M. PICKERSGILL: Il en est ainsi du poste de Bellingham.

M. LAMBERT: Vous avez raison, mais je pense que les émissions de Bellingham atteignent peut-être mieux la partie sud de l'île de Vancouver que celles du poste de Radio-Canada.

M. PICKERSGILL: Comme il y a un poste à Victoria, l'île de Vancouver ne pose aucun problème.

M. LAMBERT: Mettons que le problème se pose dans les vallées à mesure qu'on avance en direction sud dans la partie méridionale de la Colombie-Britannique.

M. BELL (*Carleton*): Les Prairies ne causent aucune difficulté, à mon avis. J'en ai causé avec beaucoup de députés des Prairies. M. Montgomery nous a parlé de la situation dans l'Est. Je comprends pourquoi nous ne voyons que peu de députés de la Saskatchewan dans nos parages à l'heure actuelle.

M. HOWARD: Pourquoi donc?

M. PICKERSGILL: Parce qu'ils sont tous dans le Montana, rivés à la télévision.

M. BELL (*Carleton*): Ceux qui connaissent l'ensemble de la situation qui règne dans les provinces des Prairies savent qu'en réalité elles ne posent aucun problème; on ne s'est pas servi de postes américains jusqu'ici et il est peu probable qu'on y ait jamais recours. Le Nouveau-Brunswick allait, selon moi, nous causer certaines difficultés. Pourtant, le député de Charlotte me dit qu'à son avis un candidat serait bien mal avisé de chercher à utiliser les postes américains. Selon les avis que j'ai recueillis des députés des régions de Toronto, Niagara, Hamilton et Essex, je constate qu'on manifeste très peu d'intérêt à employer les postes des États-Unis et qu'on témoigne même une certaine opposition à cet égard. Seule la Colombie-Britannique me cause du souci à ce sujet, et je n'aimerais pas que nous fassions quoi que ce soit qui puisse nuire à l'un de nos collègues de cette province si nous devons adopter certaines mesures.

M. PICKERSGILL: N'oublions pas que si nous adoptons une mesure d'interdiction, elle frappera tous les candidats, même les députés sortants. Cette interdiction ne nuirait pas plus aux uns qu'aux autres. Nous avons eu des élections au Canada bien avant l'avènement de la télévision.

Le PRÉSIDENT: J'ai appris avec intérêt qu'il existait une zone neutre de 30 milles au Manitoba. Il me semblait que Brandon aurait pu rayonner jusqu'à la frontière des États-Unis.

M. LAMBERT: Ce n'est pas ce qui se produit.

M. PICKERSGILL: Qu'en est-il d'Arthur, situé complètement à l'angle sud-ouest de la province?

M. LAMBERT: Du côté de Turtle Mountain; c'est un pays très montagneux.